

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 18 (1873)
Heft: (2): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Société de cavalerie de la Suisse Romande
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-333384>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ DE CAVALERIE DE LA SUISSE ROMANDE.

Séance du 4 janvier 1873, au Musée industriel, à Lausanne.

Douze membres sont présents.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Cela fait, M. le sous-lieutenant d'Albis présente un travail sur la cavalerie où il esquisse un projet de réorganisation de ce corps ; il s'y occupe aussi des modifications à apporter à l'indemnité de cheval à accorder aux dragons et aux officiers, en souhaitant que cette indemnité soit de beaucoup augmentée, de façon à ce qu'elle devienne une prime annuelle que le dragon recevrait aussi longtemps qu'il conserverait sa monture. Ce travail fut écouté avec intérêt.

Après que les comptes de la Société eurent été examinés et approuvés, on passa aux propositions et aux rapports. L'opinion générale qui se manifesta fut que la marche de la Société laisse beaucoup à désirer et qu'il est urgent d'y remédier, si on veut lui conserver quelque utilité et quelque action. Une discussion intéressante s'engagea sur ce terrain, et, après un échange d'idées et de motions individuelles concernant les moyens de donner plus de vie à la Société de cavalerie, un vote eut lieu qui rejeta l'idée émise de la dissolution et décida, au contraire, qu'il fallait aviser aux moyens de relever la Société. Cette tâche fut confiée à une commission à choisir dans le nouveau comité.

Ce nouveau comité, pour 1873 et 1874, a été composé comme suit :

Colonel Grand ; capitaine Couvreu ; sous-lieutenant d'Albis ; lieutenant Mandrot ; lieutenant Clavel ; maréchal-des-logis-chef Léderrey : brigadier de Cerjat.

Ce comité a composé son bureau de : MM. capitaine Couvreu, président ; colonel Grand, vice-président ; lieutenant Clavel, secrétaire-trésorier.

Ces nominations faites, la séance fut levée.

ROLE ET TACTIQUE DE LA CAVALERIE.

(Extrait des *Taktische Folgerungen* de A. von BOGUSLAWSKI.) (Trad.)

Reproduit du *Bulletin* de la réunion des officiers, du 28 décembre 1872.⁽¹⁾

Après 1866 on a émis beaucoup d'opinions différentes sur l'importance qu'il fallait accorder maintenant à la cavalerie : ce sera bien autre chose à la suite de la guerre de 1870. Au premier abord, il semblerait que les immenses services rendus par notre cavalerie pendant la guerre ont fermé la bouche à ceux qui niaient la possibilité de l'emploi de la cavalerie par grandes masses sur le champ de bataille, et de l'attaque contre une infanterie armée du fusil à chargement rapide ; — mais on oublie souvent avec trop de facilité qu'il ne faut

(¹) La réunion des officiers, destinée au développement des connaissances militaires au moyen de publications, de conférences et de la constitution de bibliothèques, publie chaque semaine un bulletin contenant une série d'articles, dus à la plume d'officiers membres de la société, sur les questions à l'ordre du jour. Nous en parlerons avec plus de détails dans un prochain article sur la presse militaire contemporaine.